



2022 ou 2026 ?

Le maire sortant Mr Dublineau dit : « avec moi l'école sera ouverte pour la rentrée 2022Sans moi elle sera ouverte en 2026 ! »

En fait c'est exactement le contraire !

POURQUOI ?

- 21 recours sont à l'instruction actuellement au tribunal administratif dont jugement pas avant 2021...

Raisons principales :

- Utilisation d'une voie privée SANS l'accord des riverains,
- Non respect du P.L.U. qu'il a pourtant créé.

Beaucoup trop de temps perdu car il ne nous a pas écouté : pourtant, nous sommes POUR une école, mais pas dans ces conditions.

SOLUTION :

Revoir entièrement le projet d'école qui devra respecter le bien être des enfants, l'environnement et le droit des riverains.

QUAND ?

Avec le maire sortant c'est au mieux en 2026...!!!

Avec un nouveau projet concerté :

en route pour la rentrée 2023 !

POUR UNE ÉCOLE NATURE !

A l'approche des élections municipales certaines listes ont pris des engagements écrits dans ce sens

[http:// association-arbc.fr](http://association-arbc.fr)

Contact :  associationarbc@gmail.com

 [association ARBC-Eaubonne](https://www.facebook.com/associationARBC-Eaubonne)

